

Thématique : Pollution Ponctuelle

Compartiment d'eau : Cours d'eau

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Cet indicateur vise à évaluer la pression générée par les rejets macro polluants d'origine industrielle en période dite d'étiage (juin à septembre). Il compare une concentration théorique de ces rejets à la concentration limite de la classe de bon état des eaux par paramètre.

Les macro polluants concernés sont DBO5, Azote **réduit** et Phosphore Total (Pt) pour les années 2013, 2014, 2015.

DONNÉES UTILISÉES AU CALCUL DE L'INDICATEUR

Libellé	Description	Type	Organisme producteur
Redevances pollution industrie	Données redevances de charges polluantes d'origine industrielles non raccordées années 2013 à 2015	Couche géographique	AEAG
Chais girondins	Etat des lieux du traitement des effluents vinicoles réalisé en 2010 par la chambre d'agriculture sur les 6000 chais girondins	Couche géographique	Chambre Agriculture Gironde
Distilleries de Cognac	Etat des lieux du traitement des effluents de vinification et de distillation réalisé en 2013 par l'Agence de l'eau à partir du fichier des douanes de 2015 qui recense les 1400 distillateurs.	Couche géographique	AEAG, Douanes
QMNA5	Cartographie nationale des différents débits d'étiage de référence (module et QMNA5) révisée Agence de l'eau Adour Garonne	Couche géographique	IRSTEA corrigé AEAG

ÉVOLUTION DE LA MÉTHODE VIS-A-VIS DE L'ÉTAT DES LIEUX 2013

La méthode est assez semblable à celle utilisée pour l'état des lieux 2013 avec les améliorations suivantes :

-  Meilleure localisation des points de rejets industriels
-  Actualisation et intégration des données de chais (Gironde) et de distilleries (Cognac)
-  Ajustement de l'algorithme pour l'estimation des charges à la masse d'eau.
-  Prise en compte en amont des avis d'expertise Agence et DREAL.

LIMITES DE L'INDICATEUR

Pour les données issues des redevances « agence de l'eau », il a été noté qu'un très faible nombre d'entreprises non raccordées, environ 9% des redevables en nombre (70% de la pollution rejetée au milieu (en euros)), a un suivi régulier de ses rejets (SRR) avec des données généralement journalières.

Pour tous les autres établissements, les flux de pollution sont calculés mensuellement (formule simplifiée : production mensuelle x coefficients de pollution spécifiques x coefficients d'épuration) avec des coefficients de

pollution et d'épuration parfois mesurés (17% des redevables en nombre et en pollution rejetée au milieu (en euros)) ou forfaitaires (74% en nombre ou 13% de la pollution). Les flux journaliers rejetés au milieu sont alors estimés.

Pour les pollutions non connues en redevance, aucune pression n'est calculée sauf pour les deux types de pression suivantes pour lesquels seul le paramètre DBO5 a été calculé car il est le seul paramètre pertinent :

- les chais vinicoles de Gironde : fichier de base établi par la chambre d'agriculture de Gironde
- les distilleries de Cognac : fichier de base issu des Douanes

Beaucoup d'entreprises ne sont plus redevables de l'Agence en pollution depuis la mise en œuvre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA 30 décembre 2006). Il s'agit essentiellement des petites entreprises d'activités saisonnières (à titre d'exemple : secteur vinicole) et des activités assimilées domestiques telles que, à titre d'exemples, les campings, les sièges sociaux, les centres commerciaux ou les établissements domestiques (lycées, casernes,...).

Les activités d'élevage (hors aquaculture) ne sont pas prises en compte.

ENRICHISSEMENT PAR AVIS

ENRICHISSEMENT PAR AVIS D'EXPERTS BASSIN

Cette approche de la pression « macropolluants industriels » est basée sur une analyse initiale du service interventions industries de l'Agence de l'Eau (outils Pind sur QGIS et logiciel PEGASE), suivie d'une consultation des services DREAL/ICPE pour affichage d'un avis partagé Etat/Agence.

Enfin, les avis émis lors de la consultation via l'outil OUBA seront expertisés par les experts industries AEAG/DREAL.

PRÉCONISATION POUR DONNER UN AVIS MISEN

La principale faiblesse du modèle étant l'utilisation d'un QMNA5 naturel reconstitué, le STL/MISEN peut **s'appuyer sur une connaissance plus fine du QMNA5 réel** pour formuler une expertise et proposer une révision éventuelle de la pression, notamment pour les cours d'eau réalimentés.

Par ailleurs les STL/MISEN peuvent également s'appuyer sur les éléments suivants pour réévaluer la pression :

-  Fermeture établissement
-  Réalisation de travaux de nature à réduire l'impact des rejets
-  Suppression ou réduction du rejet (recyclage, arrêt d'une partie de l'activité, réduction à la source...)
-  Augmentation notable de production (installation de nouveaux ateliers,...)

MÉTHODE DE CALCUL

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

L'outil PIND développé sous le logiciel de SIG QGIS utilise les données journalières de rejets en DBO5, azote réduit et Phosphore total issues des déclarations redevances agence de l'eau pour estimer une charge temps sec (juin à septembre) pour ces 3 paramètres pour l'ensemble des rejets industriels du bassin versant de la masse d'eau.

FICHE MÉTHODE

PRESSIION INDUSTRIELLE MACRO POLLUANT

Ces charges sont sommées et ramenées au volume écoulé à l'exutoire de la masse d'eau sur la base du QMNA5 pour obtenir des concentrations théoriques. Ces concentrations sont ensuite comparées à la concentration limite de la classe de bon état des eaux par paramètre..

On calcule ainsi 9 indicateurs (3 paramètres x 3 ans) et la valeur la plus pénalisante est retenue.

(Q) débit mensuel (M) minimal (N) annuel (A) est le débit ayant la probabilité d'être atteint en moyenne une année sur 5 ou vingt années par siècle. Ce débit est un débit statistique apportant une information sur la sévérité de l'étiage.

Borne haute du bon état des eaux en DBO5 = 6mgO2/l

Borne haute du bon état des eaux en azote réduit = 2mgNTK/l (circulaire du 28 juillet 2005)

Borne haute du bon état des eaux en Phosphore total = 0,2mgP/l

ALGORITHME DE CALCUL

$$\text{Sollicitation ME} = \text{Max} \left\{ \frac{\sum_{Me} \text{Charges param } i \text{ pour été } N}{Q_{mna5} \text{ de la Me}} / \frac{\text{borne haute du bon état du paramètre } i}{i=DBO5, Nr, P} \right\}_{N=2013, 2014, 2015}$$

UNITÉ DE CALCUL

ratio

INTERPRÉTATION DE L'INDICATEUR

La pression est jugée significative si le ratio de sollicitation du bon état est supérieur à 0,3

CLASSE D'INTERPRÉTATION

La pression est évaluée selon les classes suivantes :

-  Absence de pression
-  Pression non significative (sollicitation ≤ 0,3)
-  Pression significative (>0,3 et ≤ 1)
-  Pression forte (>1 et ≤ 2)
-  Pression très forte (>2)

INDICE DE CONFIANCE

Pas d'indice de confiance.

